

N°671—Année 2024

Le 10 janvier 2024



# FLESSELLES

## Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 💻 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :  
✉ [mairie.flesselles@nordnet.fr](mailto:mairie.flesselles@nordnet.fr)

Pour visiter notre site internet :  
🌐 [www.mairieflesselles.fr](http://www.mairieflesselles.fr)

## INVITATION AUX VŒUX DU MAIRE

Le Conseil Municipal et  
Monsieur le Maire ont le  
plaisir de vous inviter à  
la cérémonie de présen-  
tation de leurs vœux  
pour la nouvelle année  
le :

**Vendredi 12 janvier  
2024,**

**À 19 heures**

**A la salle des fêtes**

Un moment de  
convivialité au cours  
duquel Monsieur le  
Maire aura le plaisir de  
faire le bilan de l'année

et surtout de vous  
présenter les projets  
pour l'année 2024

La soirée se terminera  
autour du verre de  
l'amitié, en partageant  
la galette des Rois.

Vous êtes toutes et tous  
cordialement invités.



# Bonne et heureuse année 2024

### Sommaire :

- Page 2 : Associations
- Page 3 : Menus de cantine / petites annonces & Divers
- Page 4 : Permanences d'élus

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 25 janvier 2024

## ASSOCIATIONS



*CATM/OPEX MEMBRES SYMPATHISANTS  
FLESSELLES*



# INVITATION ÉGLISE DE FLESSELLES

**Dimanche 11 février 2024, à 10 heures 45  
Bénédition du drapeau tricolore STO**

**MEILLEURS VOEUX  
2024**

**Les Aînés de Flesselles**

Vous informent que l'assemblée générale se déroulera le

**Samedi 20 janvier 2024 à 14h30**

A la salle des fêtes de Flesselles

Bilan de l'année 2023

Programme des festivités de 2024

Bilan financier 2023

Paiement de la cotisation 2024

25 € pour les Flessellois

30 € pour les extérieurs

Renouvellement du bureau

Tombola tout en dégustant la traditionnelle galette des rois.

Le bureau

## Menus de cantine

**Du lundi 22 au vendredi 26 janvier 2024**

| Lundi 22             | Mardi 23               | Jeudi 25             | Vendredi 26           |
|----------------------|------------------------|----------------------|-----------------------|
| Œuf mayonnaise       | Cervelas               | Carottes râpées      | Céleri sauce cocktail |
| Saucisse de volaille | Aiguillettes de poulet | vinaigrette aux      | Cassoulette dieppoise |
| Lentilles            | sauce crème            | herbes               | Pommes vapeur         |
| Fromage fondu vache  | Haricots verts persil  | Bolognaise           | Fromage blanc sucré   |
| picon                | Yaourt nature sucré    | végétarienne (sauce) | Fruit de saison       |
| Compote de pomme     | Gâteau palmier         | Penne                |                       |
| à la cannelle        |                        | Yaourt aromatisé     |                       |
|                      |                        | Barre marbré cacao   |                       |

## PETITES ANNONCES



Vous êtes nombreux à poser la question ;

« Que faire de nos sapins ? »

Vous pouvez les déposer à l'entrée de la déchetterie (1er portail à gauche à l'endroit réservé au broyage des végétaux par les employés du service technique.

## Remerciements



Madame Nelly BRAILLY et toute la famille remercient toutes les personnes, qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs envois de fleurs et messages de condoléances lors du décès de

**Monsieur Joël BRAILLY**

# LES PERMANENCES

**Les permanences des Elu(e)s se feront**  
**UNIQUEMENT sur rendez-vous**



**MAIRIE DE FLESSELLES – 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR**

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : [mairie.flesselles@nordnet.fr](mailto:mairie.flesselles@nordnet.fr) ou [secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr](mailto:secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr) ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

**Conditions pour la parution des annonces :**

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

**Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.**